

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.051

L'An deux Mille Onze, le 11 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 4 mars 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 mars 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par M. MERLE
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par M. GIRAUD
M. SERVIT représenté par Mme LECOMTE

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE
"JARDINS DU MONDE" – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DES BIENS – MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : 3 ABSTENTIONS – UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 22 juin 2007, le Conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition des biens constituant Les jardins du Monde, situés à Royan, à la régie à personnalité morale et à autonomie financière « Jardins du Monde».

Ladite convention prévoit cette mise à disposition moyennant un loyer fixe de 45.000 €HT, augmenté de la valeur des annuités d'emprunts remboursés par la ville au titre des travaux d'investissement réalisés pour le compte de la régie, à compter de 2008.

Pour 2011 le montant de ce loyer s'élève à 53.287 €

Le Conseil d'administration de la régie des Jardins du Monde a pris connaissance et a débattu du projet de budget 2011 et a constaté que le déséquilibre de ce budget pourrait être limité à 56.950 € dans la mesure où la Ville abandonnerait le loyer et le remboursement de la taxe foncière s'élevant à 45.500 €

Par un courrier en date du 28 février 2011, le Directeur de la régie a donc sollicité la Ville de Royan pour qu'elle exonère la régie des Jardins du Monde du paiement du loyer appelé en 2011 et du remboursement de la taxe foncière

Il vous est donc proposé d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des biens à intervenir.

D'autre part, par délibération du 19 juin 2010, le Conseil Municipal avait procédé à la désignation de Monsieur Florian DORE, comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et à Autonomie Financière "Jardins du Monde", en tant que représentant de l'association OBIOS.

Monsieur Florian DORE vient de nous faire connaître qu'il ne travaillait plus dans le département de la Charente-Maritime et nous a présenté sa démission.

Il vous est donc proposé de modifier la composition du conseil d'Administration de cette régie en désignant Madame Julie VOLLETTE, également membre de l'association OBIOS, en remplacement de Monsieur Florian DORE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la convention de mise à disposition des biens,
- VU l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des biens de la régie à personnalité morale et à autonomie financière "Jardins du Monde",
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer l'avenant n° 1 à cette convention.

- de modifier la composition du conseil d'administration de la régie à personnalité morale et à autonomie financière "Jardins du Monde", en désignant Madame Julie VOLLETTE, représentant l'association OBIOS, en remplacement de Monsieur Florian DORE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 mars 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD

JARDINS DU MONDE

Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière
5, avenue des Fleurs de la Paix - 17200 ROYAN
Tél : 05 46 38 00 99 - Fax : 05 46 38 89 10
www.jardins-du-monde.com

RECUE

15 MAR. 2011

DEL : 2011/04

L'an Deux mille onze, le 31 janvier, le Conseil d'Administration s'est réuni en Mairie, salle des Commissions.

Date de convocation : 21 janvier 2011

Étaient présents : M. Didier SIMONNET - Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON - Mme Jackie DUVERGER - M. Gérard FILOCHE - M. Laurent GIRAUD - M. Paul GUENEAU - M. Jacques GUIARD - M. Michel MERLE - M. Michel SERVIT - Mme Véronique WILLMANN

Absents excusés : Mme Marie-José DOUMECQ - M. Bernard GIRAUD - M. Florian DORÉ - M. Jean-Maxime JAULIN - M. Jacques LABIA - M. Jean-Louis WINCKEL

Assistait à la réunion : M. Jean-Philippe MARCADE - Directeur de la régie

Secrétaire de séance : MME Dominique BARRAUD DUCHÉRON

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes 2011 sont estimées à 833 518,00 € et se décomposent comme suit :

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2010	REALISE 2010	BUDGET PRIMITIF 2011	BUDGET PRIMITIF 2011
Billetterie	657 382,00 €	488 252,00 €	528 000,00 €	528 000,00 €
Bateaux électriques et téléguidés	25 000,00 €	17 342,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Ventes SAKURAI	67 700,00 €	37 024,00 €		
Ventes OKI GATA	59 500,00 €	41 252,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Ventes Snack Bar	201 000,00 €	178 054,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €
Variation de stocks	63 825,00 €	38 518,00 €	38 518,00 €	38 518,00 €

Divers	19 000,00 €	24 973,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL	1 093 407,00 €	825 415,00 €	833 518,00 €	833 518,00 €

Les dépenses 2011 sont estimées à 989 255,00 € et se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2010	REALISE 2010	BUDGET PRIMITIF 2011 (AVEC LOYER ET TAXE FONCIERE)	BUDGET PRIMITIF 2011 (SANS LOYER ET TAXE FONCIERE)
Dépenses d'exploitation	256 350,00 €	232 941,00 €	238 000,00 €	238 000,00 €
Frais de personnel	425 100,00 €	438 771,00 €	425 000,00 €	425 000,00 €
Loyer à verser à la ville	53 287,00 €	53 287,00 €	53 287,00 €	
Achat marchandises SAKURAI	42 000,00 €	15 657,00 €		
Achat marchandises OKI GATA	29 000,00 €	13 771,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
Achat marchandises snack-bar	64 000,00 €	65 646,00 €	67 000,00 €	67 000,00 €
Communication	65 000,00 €	57 806,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Impôts	70 000,00 €	65 580,00 €	67 500,00 €	22 000,00 €
Variation de stock	63 825,00 €	63 824,00 €	38 518,00 €	38 518,00 €
Amortissement	24 845,00 €	24 845,00 €	25 950,00 €	25 950,00 €
TOTAL	1 093 407,00 €	1 032 128,00 €	989 255,00 €	890 468,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		25 950,00 €
Autofinancement	25 950,00 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		25 950,00 €
immobilisations corporelles	25 950,00 €	

Fait les jour, mois et an susdit.
 Ont signé au Registre les membres présents,
 Le Président du Conseil d'Administration


 Didier SIMONNET

DCM n° M.051

REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE
« JARDINS DU MONDE »

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES BIENS

AVENANT N° 1

REÇU

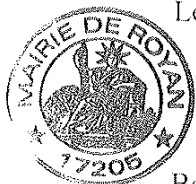
17 MAR. 2011

ARTICLE 1 – Pour l'année 2011, et à titre dérogatoire aux dispositions des articles 3 et 7 de la convention de mise à disposition de biens, constituant les jardins du Monde, la régie des Jardins du Monde sera dispensée du paiement du loyer et du remboursement de la taxe foncière à la Ville de Royan.

ARTICLE 2 – Il n'est pas dérogé autrement aux autres dispositions de la convention de mise à disposition des biens, telle qu'approuvée par le Conseil municipal en date du 22 juin 2007.

Fait à Royan le 17 MARS 2011

Pour le Député-Maire
Le Premier Adjoint



Bernard GIRAUD

Pour la régie "Jardins du Monde"
Le Directeur

Jean-Philippe MARCADÉ